

ou le gouvernement canadien a-t-il l'intention de collaborer pour prendre une décision quelconque? En d'autres termes, le ministre va-t-il simplement laisser les choses suivre leur cours dans l'espoir que la situation se réglera tant bien que mal ou songe-t-il à adopter une politique

L'hon. M. Sharp: Nous avons eu dernièrement un certain nombre d'entretiens avec l'organisme qui a coordonné cette politique, c'est-à-dire la Banque Mondiale. Il s'agit d'un problème extrêmement complexe, et si le député a une solution simple à proposer, je serais très heureux de l'entendre. Personne au monde ne semble avoir trouvé une solution valable. Nous faisons tous notre possible pour régler deux problèmes, celui des réfugiés en Inde et de la situation au Pakistan ainsi que le conflit d'intérêts qui oppose maintenant ces deux pays. Voilà l'un des plus graves problèmes internationaux qui se soit posé au monde, et nous faisons notre possible pour y trouver une solution raisonnable. Que pouvons-nous faire de plus?

* * *

AIR CANADA

LE SERVICE EST-SASKATOON—L'APPROBATION D'UNE AUTRE LIGNE

M. A. C. Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Étant donné qu'Air Canada est en train de déclasser ses services en provenance de l'Est du Canada et à destination de la Saskatchewan, le ministre entend-il prendre des mesures immédiates pour autoriser une autre ligne aérienne à assurer des services suffisants?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il faudrait que je sache exactement de quels trajets il s'agit pour voir si, en effet, elles relèvent de ce qu'on pourrait qualifier de politique régionale de l'air. Notre objectif est de fournir le meilleur service aérien que possible à toutes les régions du pays.

M. Cadieu: Le ministre des Transports se propose-t-il d'établir des règlements en vue d'interdire au premier ministre et aux autres hommes politiques de voyager dans des avions qui ont à bord des passagers captifs.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

RECENSEMENT

LE RENVOI DES QUESTIONNAIRES AU BFS

M. W. M. Howe (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle s'inspire d'une question soulevée la semaine dernière comme question de privilège par le député de Churchill. A propos du recensement qui doit commencer le 1^{er} juin, pourrait-il expliquer à la Chambre et aux Canadiens pourquoi on ne permettra pas à tous les Canadiens de retourner leur formule directement au ministère, comme ce sera le cas pour les citoyens?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, d'après la note que m'a fait tenir le Bureau fédéral de la statistique, que le questionnaire soit retourné par le courrier ou qu'un agent recenseur passe le chercher, l'une ou l'autre de ces métho-

des assure un caractère confidentiel aux réponses, mais on recourt à l'agent recenseur dans les localités où le service du courrier est insuffisant ou encore lorsque plusieurs abonnés partagent une ligne téléphonique car il serait difficile à ceux qui éprouvent des difficultés à remplir le questionnaire de se renseigner par téléphone avant de le renvoyer par courrier. C'est une méthode très pratique et qui ne fait aucune distinction injuste envers un groupe quelconque.

M. Howe: Le ministre a-t-il eu un échange de vues avec son collègue et voisin de pupitre, le ministre des Postes, lors de la mise au point de ces règlements et de ces dispositions?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA MENACE MILITAIRE AMÉRICAINE

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Peut-il nous dire s'il pense que le Canada pourrait être menacé par les forces armées des États-Unis.

L'hon. Michell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur. Je serais obligé au député de m'éclairer.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Bien volontiers, monsieur l'Orateur, je dois invoquer le Règlement pour éviter de me faire rappeler à l'ordre. J'estime que le premier ministre suppléant ne devrait pas demeurer en reste après les déclarations faites par le premier ministre à l'occasion de sa visite en Russie où il a parlé à la fois de la menace culturelle, de la menace économique et de la menace militaire que constitueraient les États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LA POLLUTION

L'ARSENIC—L'ANALYSE DES EAUX—LES NORMES DE TENUEUR POUR LES ALIMENTS ET LES EFFLUENTS

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. Vu les récents rapports comme quoi les recherches entreprises aux États-Unis sur l'arsenic indiquent que ce pourrait être un polluant extrêmement dangereux si on le laissait s'échapper dans nos lacs et dans nos cours d'eau, le ministre dirait-il si un ministère fédéral a entrepris de pratiquer des vérifications de l'eau pour y détecter une éventuelle pollution par l'arsenic et ses effets sur le poisson?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, des travaux de recherche ont été entrepris et le programme est en cours d'accélération.

M. Harding: Le gouvernement a-t-il fixé un barème des taux d'arsenic tolérés dans les aliments en vue de la consommation humaine et a-t-on déterminé des normes pour la teneur en arsenic des effluents déchargés dans tous nos cours d'eau?